



PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale
des territoires

Beauvais, le

15 NOV. 2010

Service de l'aménagement,
de l'urbanisme et de
l'énergie

Bureau des risques,
paysage et éolien

Monsieur le Maire,

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2010 prescrivant le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) pour l'établissement Clariant situé sur le territoire de la commune de Trosly Breuil, les documents relatifs à l'élaboration du projet de PPRT vous seront adressés, au fur et à mesure de leur élaboration, par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie (DREAL). A réception, ceux-ci devront être tenus à la disposition du public, à la mairie. Ces mêmes documents seront consultables par le public sur les sites internet de la Direction départementale des Territoires et de la DREAL.

Le public est invité à formuler ses observations tout au long de la procédure de concertation, soit en les consignant sur le registre à ouvrir à cet effet à la mairie, soit en les exprimant par courrier électronique à l'adresse suivante, troslybreuil-pprt.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr.

Je vous remercie de bien vouloir en informer le public en placardant les avis de concertation publique (concertation pendant toute la durée de la procédure d'élaboration du PPRT) à la mairie et en divers lieux de la commune. Les affiches devront être apposées jusqu'au terme de la procédure de concertation.

A ce terme, vous voudrez bien retourner le certificat d'affichage, complété et signé ainsi que le registre à la Direction départementale des Territoires – Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie – bureau des Risques, Paysage et Eolien – à l'attention de Mme Clairville Fabienne.

Afin de mener à bien cette concertation, je vous prie de trouver ci-joints, un registre, des avis de concertation publique et un certificat d'affichage.

La Direction départementale des Territoires, Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie reste à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez obtenir sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Monsieur MAHIEUX François
Mairie
33 rue du Centre
60350 BERNEUIL SUR AISNE

Pour le directeur départemental des
Territoires
et par délégation la responsable du service
de l'Aménagement, de l'Urbanisme
et de l'Energie

France BOULAIN